

Nous voyons déjà les avantages mutuels qui découlent de la libéralisation des échanges. L'ALENA consolide les fondations jetées par l'ALE pour la concurrence mondiale.

Toutefois, l'Accord de libre-échange n'a pas rendu le commerce entre le Canada et les États-Unis totalement harmonieux. Il y a encore des frictions, comme on peut s'y attendre dans les relations commerciales les plus étendues du monde. En ce moment, nous avons de graves problèmes dans l'acier, la bière et le bois d'oeuvre. Mais grâce à l'ALE, nous nous trouvons dans une position enviable, puisque nous sommes en mesure de régler nos différends en utilisant un mécanisme qui s'est avéré transparent, juste et équitable. L'ALENA améliorera ce mécanisme.

Pendant les mois durant lesquels s'est négocié l'ALENA, nous avons beaucoup entendu parler de libre-échange et de pratiques commerciales équitables. Cependant, trop souvent, la définition des pratiques commerciales équitables reste bien personnelle. Les deux pays utilisent des obstacles au commerce restrictifs. Nous devons abaisser, puis éliminer ces obstacles. Nous avons le *Buy America Act* et le *Small Business Set Aside*. Nous avons des obstacles au commerce interprovincial. Mais je suis heureux, à ce propos, de vous apprendre que le gouvernement fédéral a engagé des discussions approfondies avec les provinces en vue de les abaisser pour favoriser une plus grande concurrence - en quelque sorte au moyen d'un ALENA interne.

Nos efforts de libéralisation du commerce ne sont toutefois qu'une composante du grand programme du gouvernement pour restructurer l'économie et pour améliorer le climat des affaires. Nous avons réalisé cette restructuration par le Programme de renouveau économique que nous avons introduit en 1984 et qui guide depuis les politiques du gouvernement.

Ces efforts visent à faire du Canada un concurrent solide sur le marché mondial exigeant d'aujourd'hui. Tout d'abord, nous soumettons les dépenses publiques à un contrôle plus strict et ce, grâce à un plan pluriannuel soigneusement conçu dont l'objectif est de réduire les déficits publics et d'instituer une saine gestion financière.

De fait, les coûts de fonctionnement du gouvernement, après inflation, sont aujourd'hui de plus de 20 p. 100 inférieurs à ce qu'ils étaient lorsque le gouvernement Mulroney a pris le pouvoir. Le gouvernement a même actuellement un excédent à son budget de fonctionnement, déduction faite des frais du service de la dette vraiment trop élevés.

De plus, en vertu de la loi, l'intégralité de la taxe sur les produits et services, l'équivalent de la taxe à la valeur ajoutée des Européens, sert exclusivement à payer l'intérêt de la dette et, en définitive, à réduire la dette.